



Désignation d'une secrétaire de séance : Valérie VALOT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022 – 20H30

Présents : Didier HUGEDET, Karl VON FELTEN, Antoine BONNE, Françoise ETIENNE, Isabelle VICAIRE-BRISSON, Philippe RENAUDIN, Sophie PAUSET, Marie-Line DEMANGE, Valérie VALOT, Marilynne DUSSY, Françoise GROSJEAN, Justine THOMAS.

Excusés : Michaël ARNOULD.

12 Votants

ADOPTION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Cf. document "CR 7-10-2022" ci-joint

Délibération : adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DES ESQUISSES DES DIFFERENTS SCENARII NOUVEAU LOTISSEMENT

18h30/20h - Présentation par madame GIONNET du cabinet d'étude EURO INFRA des esquisses des différents scénarii envisageables dans le cadre de l'extension du lotissement de la Pellerotte.

CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA BIBLIOTHEQUE ET LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE

Il s'agit de renouveler la convention antérieure passée avec le Département, convention dont les clauses demeurent inchangées : bibliothèque de catégorie D avec un temps d'ouverture hebdomadaire de 2 heures, et référents locaux qualifiés.

Proposer à l'école de Bougnon de faire une sortie à la bibliothèque (160 nouveaux livres).

Délibération : adopté à l'unanimité.

CONVENTION CADRE DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL CONTRACTUEL – CDG 70

Il s'agit de renouveler la convention passée avec le Centre de Gestion pour bénéficier du service de mission temporaire en cas de nécessité pour une période de 3 années 2023 – 2025, frais de gestion 10% du traitement brut chargé facturés qu'en cas de sollicitation d'intervention d'un agent.

Délibération : adopté à l'unanimité.

Le CDG 70 nous propose également de valider une convention "Cadre-Emploi-Compétences" d'accompagnement juridique et administratif dans le cadre du recrutement d'agent.

Délibération : adopté à l'unanimité.

DEPRECIATION DE CREANCES

Validation des dépréciations de créances imputable au compte 6817 de :

- 744 € sur le budget communal
- 47 € sur le budget eau-assainissement

Délibération : adopté à l'unanimité.

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Dépréciations de créances :

=> Budget communal : ouverture du compte 6817 + 744 € et – 744 au compte 022

=> Budget eau-assainissement : - 47€ au compte 618 et + 47 € au compte 68

Budget lotissement, investissement, erreur d'imputation :

=> au compte 3351-10 : - 6 000 €

=> au compte 3354-10 : - 20 000 €

=> au compte 3351-040 : + 6 000 €

=> au compte 3354-040 : + 26 000 €

Budget Eau Assainissement :

ICNE => DF023 : + 410 € - RF777/042 : + 410 €

=> DI1391/040 : + 410 € - RI021 : + 410 €

Délibération : adopté à l'unanimité.

ENGAGEMENT BUDGETAIRE

Pour assurer la continuité des investissements, je vous propose **de m'autoriser** d'engager le budget en section investissement à hauteur de 25% du montant des dépenses 2023, pour les comptes 2051 (logiciels), 2131 (hôtel de ville) et 2132 (salle des fêtes validation devis remplacement ventilo – convecteurs : 3787.20 €).

Délibération : adopté à l'unanimité.

AFFOUAGE 2022-2023 ET ASSIETTE DE COUPE 2023

Assiette de coupes 2023 : parcelles 8 aj et 9j (30 chênes diam 40, 30 hêtres diam 40 et 25 charmes diam 35)

Affouage 2022-2023 : parcelle (5 et 6) tarif affouage inchangé au prix de 8€ le stère.

Délibération : adopté à l'unanimité.

ALIGNEMENT PARCELLE AA12

Concernant la redéfinition de la parcelle AA12 (cf. délibération du 10-09-2021), subdivisées en 2 parcelles AA418 et AA419, la création de 2 nouvelles parcelles contiguës AA416 et 417, et l'échange des dernières avec la parcelle anciennement AA418 de surface égale, il s'agit de préciser la prise en charge des frais de notaires (montant approximatif 700-800 €). La parcelle AA419 sera réincluse dans le domaine public.

2 options s'offrent à nous :

- Partage entre les 2 parties puisqu'il s'agit d'un échange (accord de l'acquéreur nécessaire) ?
- Prise en charge totale de la collectivité (à l'initiative de cet alignement) ?

Délibération : adopté à l'unanimité.

DOSSIERS EN COURS

• Changement de chaudière mairie : Une pièce défectueuse de la pompe à chaleur doit être renouvelée.

• Rénovation monument aux morts : les travaux sont achevés, les subventions ont été sollicitées.

• Aménagement entrée ouest village : après une dernière réunion de coordination avec notre maître d'œuvre, l'appel d'offre doit être publié par ce dernier d'ici la fin de l'année. La subvention du Département concernant l'aire de covoiturage nous a été notifiée pour

un montant de 6 2 57 €.

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région (en cours d'instruction).

- Schéma directeur Alimentation en Eau Potable dossier en cours d'instruction auprès de l'Agence de l'Eau présenté en commission fin novembre : réponse ...

Notification d'AR de dossier complet par le Département.

Validation de notre dossier par l'Agence de l'eau reçue ce jour avec attribution d'une subvention de 7662 € soit 50% de l'opération.

- Déploiement fibre optique : publication de la base de données adresses de la commune, intervention de la société SOGETREL sur le territoire communal, mise en place de tire-fil dans le réseau (réparations localisées, nouvelle chambre de tirage si nécessaire), implantation de nouveaux poteaux métalliques (x5 lorsque les poteaux existants sont déjà surchargés), réhausse des points EP sur certains poteaux (x5), installation d'une armoire SRO (sous répartiteur optique) et d'une chambre HSN place du monument aux morts.

Informations et questions diverses :

- Directives en cas de coupures de délestage

- OM : modifications tarifations (+3%)

- Plan Communal de Sauvegarde à mettre en œuvre pour décembre 2024

- Vœux de la municipalité vendredi 13 janvier 19h00 à la salle des fêtes

- Repas des Aînés dimanche 29 janvier 11h00 (préparation de la salle la veille de 10 h30 à 12h00).

Date du prochain CM => début février

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.